

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Mars 1874.

Bulletin politique.

L'Assemblée commence à se préoccuper de l'ordre de ses travaux.

Les vacances de Pâques approchent. La discussion financière s'allonge indéfiniment. Si l'on n'en modifie pas la marche, elle pourrait bien gagner jusqu'aux vacances, lesquelles devront durer environ six semaines, et différerait jusqu'au mois de mai le règlement de certaines questions urgentes.

Notre législation sur l'armée est loin d'être complète. Il y manque la partie, en quelque sorte réglementaire, celle qui doit mettre en œuvre les nouveaux principes.

M. le ministre des finances ne saurait non plus se déclarer satisfait avec la série des impôts nouveaux votés par la commission. Il faut toujours et nonobstant, sa loi d'impôt sur les patentes.

Enfin on n'a pas oublié que, depuis le 20 novembre, le nouveau ministère a annoncé une réorganisation de la publicité (livres ou journaux). C'est donc encore parmi les mesures urgentes une loi sur la librairie et une nouvelle législation sur la presse. Cette dernière, il faut bien l'avouer, trouve même assez bon accueil dans l'opinion à raison des abus qu'on a trop souvent signalés dans le journalisme.

Voilà bien du travail sur le chantier.

Il sera difficile d'en voir la fin avant les vacances.

La commission de l'armée compte pourtant faire un effort pour être admise à ce tour de faveur. Mais tout porte à penser qu'elle éprouvera un échec ; une loi aussi importante ne pouvant être étranglée entre deux ou trois séances.

La loi des patentes sera probablement plus heureuse, M. Magne ne voulant à aucun prix laisser en souffrance le travail intérieur de la trésorerie. Cinq ou six jours peuvent suffire pour le vote de cette loi qui comblera nos lacunes financières. Cette œuvre urgente doit, à tout prix, être prête avant Pâques.

Quant à la législation sur la presse et la librairie, elles attendront sûrement le mois de mai.

Celle de la librairie passera alors la première. La commission qui s'en occupe y met assez d'activité pour ne faire éprouver à la Chambre aucune espèce de retard.

Il est même possible que cette œuvre législative dispense le pouvoir de présenter la loi sur la presse.

En voici le motif.

Le principe fondamental de la réorganisation de la librairie doit consister dans le groupement des libraires en deux catégories.

Au premier degré seront les libraires à brevet, situation officielle ressuscitée des législations antérieures et qui constituera une espèce de corporation sous le contrôle et la protection de l'État.

Au-dessous de ce groupe seront rassemblés sous le nom de librairies autorisées, tous ces commerces mixtes, aujourd'hui très-répandus dans la campagne, qui vendent à la fois des nouveautés, des livres, des articles de bureau et des parapluies.

Les libraires autorisés ne jouiront d'aucun droit acquis et resteront constamment sous la coupe de l'administration locale.

L'autorisation pourra leur être retirée par celle-ci, sans la moindre forme de procès, s'ils sont surpris vendant des livres prohibés, ou contrairement aux bonnes mœurs.

Chacun comprend que le titre de librairie autorisée pourrait assez bien convenir aux kiosques, bureaux de tabac, ou fruiteries ambulantes qui vendent aujourd'hui, au bout de leur ficelle, les journaux à un sou et toute la presse empoisonnée destinée à l'usage du peuple.

Si, grâce à la loi sur la librairie, le gouvernement peut ainsi poursuivre jusque dans le moindre village le journalisme dangereux, il se trouvera, grâce à elle, armé suffisamment. Car dans les grandes villes, le pouvoir a la ressource de l'état de siège, qui lui permet de supprimer toute feuille dangereuse.

Nous savons que cette considération a été agitée en haut lieu. On en est venu à se convaincre que la loi de l'état de siège, doublée de celle sur la librairie, suffirait à défendre les intérêts de l'ordre beaucoup mieux que toute législation spéciale aux journaux.

Aussi, la conclusion à laquelle on s'arrête pour le moment dans les sphères officielles est que l'on doit attendre le vote de la loi sur la librairie.

Si cette dernière passe sans amendements ou tout au moins sans perdre son action sur les librairies autorisées, il est plus que probable que la loi sur la presse sera laissée sous la remise.

On écrit de Versailles, 26 février :

Le vaillant M. Poyer-Quertier avait couché, cette nuit, sur le champ de bataille des sucres, après avoir lancé, la veille, à ses adversaires, ce chevaleresque défi : Osez donc, à la face du pays qui vous contemple et qui m'écoute de ses soixante-douze millions d'oreilles, osez refuser les vingt, les trente millions de francs tout battant neufs que je suis prêts à jeter dans votre sébile à impôts, si vous me faites l'amitié de voter comme un seul homme mon exercice dans les raffineries de sucre !... Oui, messieurs, trente millions de francs au bas mot !... Que le gouvernement se lève et me contredise !...

La majorité parlementaire, généralement composée de vénérables et prudents sages, s'était hâtée d'échapper à cette averse d'éloquence dorée en levant la séance pour aller prendre abri derrière les broussailles de la discussion d'aujourd'hui.

Comme l'on pensait bien que M. Poyer-Quertier lancerait ses réserves à l'assaut du scrutin, M. Deseilligny, ministre du commerce et de l'agriculture, avait revendiqué le périlleux honneur d'engager le nouveau combat.

Il était à son poste à l'ouverture de la séance, mais ayant maille à parler avec un rude jouteur, il eut l'art de le barceler avec les chiffres taillés en flèches de nos dernières importations et exportations de sucres raffinés ou bruts.

La sucrerie, dit le ministre, est assurément une industrie de sérieuse importance qui a cessé d'être une production de luxe pour pénétrer dans toutes les classes de consommateurs. L'impôt sur la raffinerie pourrait donc devenir d'une certaine valeur financière ; mais, outre que M. Poyer-Quertier l'évalue à une somme fantastique, son application présenterait d'énormes difficultés que l'on ne pourrait surmonter, avant le 1^{er} juillet 1875, sans violer nos conventions formelles avec l'Angleterre, la Belgique et la Hollande.

Mais non ! s'écrie M. Poyer-Quertier. Ces trois nations seront d'accord avec nous, quand nous le voudrons, pour adopter l'exercice immédiat sur les raffineries. Votez la chose en principe, et entamez ensuite des négociations. Si vous saviez manœuvrer, l'affaire serait arrangée dans quinze jours, et vous seriez en présence de trente millions à palper !

Malheureusement, l'impétuosité fiévreuse du député de la Seine-Inférieure ne suffit point pour trancher le nœud gordien qui lie nos intérêts à ceux de trois puissances.

M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, intervenant au débat, déclare, avec une incontestable autorité, que si, personnellement, il est disposé à croire aux avantages que pourrait offrir l'exercice dans les raffineries, il ne saurait cependant négliger de constater qu'une convention de 1864, ratifiée le 1^{er} juillet 1865, existe entre la France, l'Angleterre, la Belgique et les Pays-Bas.

Le but de cette convention est de régler les questions internationales sur la législation des sucres et principalement sur les drawbacks à la sortie des sucres raffinés. Ainsi, l'on détermine un minimum de rendement des sucres bruts et on fixe des types.

Ce système n'étant point parfait, des modifications peuvent y être apportées, mais seulement avec le consentement formel des quatre puissances.

Si donc l'Assemblée nationale a le droit de voter l'exercice dans les raffineries, ajoute en terminant M. le duc Decazes, elle ne saurait mettre ce vote à exécution sans avoir, au préalable, obtenu sur ce point l'accord des puissances contractantes.

Cette fois, l'honorable M. Poyer-Quertier doit céder à l'inéductible argumentation de la politique extérieure. Mais, champion qui ne se décide à plier qu'en obtenant les honneurs de la guerre bien dus à son bouillant courage, il prend acte de la déclaration par laquelle le gouvernement reconnaît en principe qu'il y aura lieu, plus tard, de décider l'exercice dans les raffineries, et il demande, en conséquence, que l'Assemblée veuille bien introduire dans son amendement l'addition de la date ainsi formulée : « A partir du 1^{er} juillet 1875, au plus tard, etc. »

M. Magne, ministre des finances, consulté, déclare, à son tour, que M. Poyer-Quertier ayant consenti à supprimer une date contraire à celle que fixent nos conventions avec les puissances, le gouvernement accepte son amendement tel qu'il vient d'être modifié.

Chronique générale.

La vente du XIX^e Siècle est interdite sur la voie publique pour un article contenant des outrages envers le président de l'Assemblée et la représentation nationale.

Le conseil municipal de Paris a adopté le projet d'ouvrir une voie carrossable traversant le jardin des Tuileries.

On est toujours attentif à la Chambre aux tendances du parti qui voudrait réaliser la fusion des centres, et rompre avec les extrêmes de droite ou de gauche.

Le bruit a couru que ces tendances étaient en voie de progrès.

Le Journal de Lot-et-Garonne signale un nouveau prétendant destiné à faire concurrence au Naundorff. C'est un jeune homme qui prend les noms de Louis-Charles-Marie de Bourbon. Il habite dans les environs de Montauban, et il n'est bruit que de lui dans toute la contrée. Il a écrit à divers membres du parti légitimiste pour faire valoir ses droits. D'ailleurs, il est peu dangereux et déclare ne vouloir monter sur le trône de France qu'après M. le comte de Chambord.

On écrit de Marseille au Messager du Midi, journal de Montpellier :

« On instruit en ce moment à Marseille et à Paris une affaire très-délicate sur laquelle j'ai des renseignements complets, mais que la prudence me fait un devoir de ne pas révéler encore. Il s'agit de détournements de marchandises pour un chiffre considérable dans des gares que je ne dois pas désigner jusqu'après l'instruction qui se poursuit très-activement. Les détournements portaient sur des colis refusés par les destinataires. Le procès aura du retentissement, car les inculpés ne sont pas les premiers venus, et l'un d'eux est déjà sous les verrous. »

Contrairement aux bruits répandus par plusieurs journaux, les bonapartistes n'ont pas renoncé à la manifestation projetée du 16 mars. Ils s'efforcent, tout au contraire, de donner à cette démarche le plus d'éclat possible.

M. Gambetta paraît fort inquiet des conséquences que pourrait avoir, au point de vue de son influence sur l'extrême gauche, l'entrée de M. Ledru-Rollin à l'Assemblée. On remarque depuis quelques jours qu'il accentue de plus en plus son langage au point de vue radical.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire relative à la création des bibliothèques dans les régiments.

Elle constate que, depuis un an, 300 casernes ont été pourvues de bibliothèques. Mais, dans un certain nombre de garnisons, les donateurs ont essayé de créer en dehors des casernes des salles de lecture ou des bibliothèques destinées aux sous-officiers et soldats.

M. le ministre de la guerre déclare que ces institutions ne remplissent qu'imparfaitement le but qu'elles se proposent, qu'elles ont le grave inconvénient de se dérober à toute surveillance militaire, et qu'il y a lieu d'examiner s'il ne serait pas possible de faire rentrer dans les casernes les bibliothèques déjà créées au dehors.

M. Thiers, répondant à une adresse des Français résidant à New-York, fait des vœux en faveur de la République conservatrice ; il espère que les partis finiront par reconnaître leur impuissance et laisseront le pays se gouverner comme il l'entendra.

Il recommande la persévérance et le respect scrupuleux de la loi. Il consacra à la

France le restant de ses forces, ajoutant :
« J'espère ! oui, j'espère ! »

ESPAGNE.

Les journaux de Paris publient sous toutes réserves la nouvelle suivante :

« Primo de Rivera aurait essayé un échec dans une rencontre avec les carlistes sous les murs de Bilbao. En voyant ces derniers abandonner des positions avancées, le général républicain crut de leur part à une retraite désordonnée et s'est avancé sans s'apercevoir que les carlistes le tournaient et prenaient sa colonne en flanc. Il eut alors à subir une vigoureuse charge à la baïonnette qui lui occasionna de grandes pertes : 4 colonel, 60 officiers et un grand nombre de morts et de blessés, puisqu'il a immédiatement demandé à Santander 500 lits. — Ses troupes se sont retirées très-démoralisées.

« Depuis cette première rencontre, il y aurait eu une autre affaire plus sérieuse et très-sanglante entre la colonne Moriones et les carlistes. — On ne sait encore aucun détail, quoique des piétons, arrivés hier, affirment la défaite de Moriones.

« Les propositions de capitulation faites par la ville de Bilbao sont confirmées. »

Une personne, arrivée de Pampelune, donne des détails sur ce qui se passe dans la ville.

La garnison n'ose plus sortir des portes, ou du moins s'aventurer à plus d'un kilomètre. Les vivres commencent à devenir rares et chers ; car l'autorité a mis des impôts très-forts sur tous les comestibles qui entrent dans la ville ; ainsi, une voiture de légumes paye 5 réaux (1 fr. 30 d'entrée).

En outre, les carlistes qui tiennent la campagne tout autour ont mis des impôts analogues sur toutes les denrées ; de sorte que les vivres, pour entrer, sont obligés de franchir deux zones successives et de payer doubles droits. Il s'en suit que tout y est hors de prix ; ces jours derniers, un marchand de porreaux, qui avait amené deux mulets chargés jusqu'aux portes de la ville, a jeté toute sa marchandise à l'eau plutôt que de consentir à en payer l'entrée exorbitante.

L'autorité prend les mesures les plus vexatoires contre la population carliste, qui forme bien le tiers des habitants. Beaucoup d'entre eux sont en prison ; tous les autres ont chez eux des garnisaires avec nécessité de les nourrir.

Le gouverneur militaire conserve encore quelque mesure dans ces persécutions ; mais le gouverneur civil donne pleine carrière à son animosité contre tout ce qui est carliste.

Un dernier trait qui montre bien le sentiment de royalisme profond qui anime ces provinces.

Il y a ici deux déserteurs français qui ont passé de France à Moriones, puis de Moriones aux carlistes. Ce sont deux chenevans ; mais, paraît-il, des chenapans pas sots, et je compte les voir pour les écouter discourir sur l'armée républicaine. Depuis leur arrivée ici, ils sont enchantés : « A l'armée de Moriones, disent-ils, nous étions logés chez les paysans, mais nous ne pouvions rien en tirer qu'à coups de crosse, et encore... Depuis que nous sommes soldats de don Carlos, chez nos hôtes, c'est à qui nous régalerait. Il y a longtemps que nous n'avions été si bien traités. »

LE RAPPORT DE M. PERROT.

Examen au point de vue militaire des actes du gouvernement de la Défense nationale en province. (Tome I^{er}.)

On a distribué à l'Assemblée nationale le rapport de M. Perrot sur les opérations militaires qui furent accomplies dans les départements, du 4 septembre 1870 au 1^{er} février 1871.

Il est écrasant, dans sa modération. Le député de l'Oise, avec une impartialité remarquable, sans passion, sans phrases, ne disant rien dont il n'avance la preuve, arrive à démontrer, pièces en mains, que l'incapacité de la dictature de Tours et de Bordeaux et sa passion républicaine ont été la cause de tous nos plus graves désastres.

Quand on a lu le rapport de M. Perrot, on ne peut que trouver justifiées, dans leur écrasante impartialité, les conclusions par lesquelles il se termine :

« Premièrement, il est incontestable que, dans la conduite de la guerre en province, M. Gambetta a exercé seul et sans contrôle le pouvoir dictatorial dont la délégation de Tours se trouvait investie par le fait de la révolution du 4 septembre et de l'investissement de Paris, et qu'il en a usé non-seulement pour organiser les armées comme ministre de la guerre, mais encore pour prendre la direction supérieure de leurs opérations, ou pour la laisser prendre à son délégué, M. de Freycinet, complètement étranger, comme lui-même, au métier des armes.

« Secondement, il est avéré que dans la campagne de la Loire, presque tous les généraux, y compris les généraux en chef, ont vu constamment leur action dominée, si ce n'est même absorbée, par les prétentions stratégiques du ministre ou de ses conseillers, et qu'ils ont dû trop souvent, par abnégation patriotique, faire abstraction de leur propre responsabilité, en mettant à exécution des entreprises mal conçues et mal préparées qu'ils désapprouvaient, mais auxquelles ils ne croyaient pas pouvoir se refuser quand le ministre averti persistait à les ordonner.

« Enfin, en ce qui concerne la bataille d'Orléans, triste dénoûment de cette campagne, on peut considérer comme démontré par la seule analyse des faits, que dans ce renversement des rôles, des fautes capitales ont été commises, et que ces fautes, conséquence fatale de l'action ministérielle substituée à l'action du général en chef, ont été la cause déterminante de notre défaite.

« Ainsi la France a eu cette cruelle destinée, qu'après comme avant le 4 septembre, ce sont les calculs politiques, l'inhabileté ou la présomption de ses gouvernants qui, malgré tous les sacrifices, malgré le dévouement et la bravoure de ses enfants, ont perdu ses armées. Sans doute, les circonstances n'ont pas été les mêmes pour les deux gouvernements, et leurs responsabilités sont différentes ; mais si l'empire doit demeurer pour nous le premier et coupable auteur de nos malheurs, le gouvernement issu de la révolution du 4 septembre, dont les agissements ont consommé notre ruine, n'en est pas moins responsable de ses fautes propres, et le pays peut lui en demander un compte d'autant plus sévère que ses fautes ont été le fait abusif d'un pouvoir usurpé qui, pendant cinq mois, s'est exercé sans contrôle au mépris de tous les droits de la souveraineté nationale. »

Le rapport comprend quatre divisions ou parties principales : 1^o précis analytique de l'action militaire exercée par la délégation de Tours et de Bordeaux ; — 2^o opérations militaires sur la Loire et dans l'Ouest ; — 3^o opérations militaires dans l'Est, rôle joué par le général Garibaldi ; — 4^o opérations militaires dans le Nord et dans la Normandie.

Au lieu d'aborder une analyse méthodique de ces quatre parties du rapport, analyse qui nous entraînerait trop loin, il nous paraît essentiel d'indiquer d'abord quel est le point capital, l'âme pour ainsi dire de tout le travail. Le rapporteur a démontré d'une façon irréfutable que la défaite désastreuse d'Orléans, qui porta, en s'ajoutant à l'insuccès final du glorieux effort de Champagne, le dernier coup à la défense nationale, est le fruit de l'intervention funeste, coupable, insensée de MM. Gambetta et de Freycinet dans la direction des opérations militaires et dans le commandement même des armées.

Le crime de lèse-patrie éclate plus particulièrement dans les chapitres 3 et 4 consacrés aux campagnes de la Loire. C'est là que se trouvent accumulés tous les éléments qui mettent en lumière cette évidente responsabilité encourue par la dictature de l'incapacité et de la folie furieuse. Il nous paraît hors de doute que les interprétations de la discussion pourront à cet égard aller facilement beaucoup plus loin que le rapport, dans la voie des incriminations.

Le rapporteur a dû, pour ne pas excéder son mandat, rester sur le terrain strict des faits. Il est, en quelque sorte, accablant malgré lui. Il ne se contente pas des témoignages contradictoires recueillis par la commission d'enquête pour en faire la base d'accusations que le public et la presse formulèrent plus énergiquement que lui ; la plupart du temps, c'est par les pièces officielles mêmes sorties de son cabinet, que M. Gambetta se trouve accablé. Ces pièces sont soi-

gneusement classées à la suite du rapport et une table méthodique et analytique, semblant comme un rapport succinct par rapport au premier, rend faciles toutes les recherches.

C'est surtout à partir du 20 novembre que l'action dirigeante du ministère devient dominante en se confondant avec l'action ministérielle elle-même, et on trouvera à la suite du rapport toutes les indications utiles pour bien suivre le développement des faits qui engagent gravement la responsabilité de M. Gambetta et de son cabinet.

Ne pouvant nier leur intervention paternelle dans la conduite de la guerre, M. Gambetta et ses conseillers ont essayé, dans leurs positions ou dans leurs publications, d'en amoindrir l'importance ; mais on ne doit pas leur laisser ce refuge.

En réalité ils ont voulu faire marcher les armées au gré de leurs inspirations impétieuses, parce qu'ils se considéraient comme des esprits bien supérieurs à tous les généraux, et en fait, le 30 novembre, au moment où, à la nouvelle arrivée tardivement de la sortie de Paris, il fallut livrer immédiatement la bataille, dix divisions sur quinze manœuvraient et combattaient depuis plusieurs jours sous les ordres directs du ministre, contrairement aux avis incessamment renouvelés du général en chef. Les cinq autres divisions elles-mêmes avaient dû modifier leurs positions normales d'une façon désavantageuse par suite des mouvements imposés au restant de l'armée.

Le récit des combats successifs dont la bataille se trouve formée — et qui fait l'objet du chapitre IV du rapport — suffit pour établir que notre défaite fut la conséquence inévitable de la dispersion dans laquelle se trouvèrent nos forces au moment où s'engagea la lutte, car elles n'occupaient pas moins de 60 à 70 kilomètres, et dès lors c'est le ministre de la guerre, c'est-à-dire M. Gambetta — seul auteur de cette dispersion incoordonnée — qui demeure la cause première de cette défaite décisive, et qui doit en être responsable vis-à-vis du pays.

Nous ne voulons pas fatiguer l'attention de nos lecteurs. Nous continuerons demain cette lecture, la plume à la main, du rapport de M. Perrot, qui, comme le rapport de M. de la Borderie sur le camp de Conlie, donne cent fois raison et cent fois tort en même temps à l'enquête, selon que celle-ci aboutira à une discussion sérieuse ou restera à l'état d'œuvre platonique et impuissante, dont il serait dans cette dernière hypothèse permis aux coupables de se rire, comme de toute justice sans sanction.

Louis DESMOULINS.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

C'est, assure le *Moniteur universel*, vers la fin du mois de mars que le maréchal de Mac-Mahon se rendra en Bretagne. Son excursion durerait une huitaine de jours.

De son côté, le *Gaulois* d'avant-hier annonce que le maréchal de Mac-Mahon doit visiter dans quelque temps l'École de cavalerie de Saumur.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans est autorisée à ajouter dans son tarif spécial D, n^o 32 les prix ci-après pour le transport des arbres et arbustes vivants, savoir :

Arbres et arbustes vivants. — Des Rosiers au Mans, 24 fr. 50 par 4,000 kilog.

Arbres et arbustes vivants, par wagon de 4,000 kil. au minimum. — Des Rosiers au Mans, 45 fr. 50.

Les arbres et arbustes vivants transportés aux conditions du présent tarif spécial sont affranchis de la surtaxe de moitié en sus qui leur est applicable en vertu de l'article 40 du tarif général de petite vitesse lorsqu'ils ne pèsent pas 200 k. sous le volume d'un mètre cube.

La proposition de la Compagnie est homologuée au même titre que le tarif auquel elle se rattache.

LES HARAS.

Le conseil supérieur des haras, présidé par M. Deseilligny, ministre de l'agriculture et du commerce, vient d'adopter à l'unanimité la résolution suivante qui lui avait été soumise par M. le marquis de Mornay :

« Le conseil supérieur des haras, consi-

Nouvelles extérieures.

PRUSSE.

La situation aujourd'hui est des plus tendues en Prusse entre le gouvernement et l'épiscopat catholique. La lettre épiscopale collective des évêques est regardée comme un ultimatum, et il faut désormais que la lutte aboutisse. Or, ce conflit ne peut se dénouer que par une reculade de l'Etat ou une persécution générale dirigée contre les prélats qui ne peuvent ni ne veulent se soumettre.

Sollicité, d'ailleurs, par les membres de la famille impériale qui sentent que, par la persécution religieuse ils s'aliènent les sympathies des populations, M. de Bismarck ne peut que regretter de s'être engagé si avant. Il sent qu'il a aujourd'hui contre lui les dix millions de catholiques qui se trouvent en Allemagne, et ce qu'il redoute avant tout, c'est de prêter à certains membres de l'épiscopat l'aurole du martyr.

Depuis son incarcération, M^{er} Ledochowski a vu sa popularité s'accroître, et tant que ce prélat sera sous les verrous, on peut dire que tous les cœurs catholiques de l'Allemagne ne pardonneront pas à celui qui a fait traîner le saint vieillard en prison.

Cette conduite du grand chancelier à l'égard des évêques a encore pour conséquence de déprussianiser certaines provinces, certains duchés annexés, et, en Bavière, il ne faut pas se le dissimuler, l'antipathie qui a existé de tout temps contre la Prusse s'accroît chaque jour davantage.

Les journaux officieux allemands font grand bruit de la visite du prince royal de Danemark à la cour de Berlin et insistent sur les attentions cordiales dont il a été l'objet. Ils en concluent que les relations les plus amicales existent aujourd'hui entre les deux gouvernements.

dérant que le soin d'assurer en tout temps sur le territoire national la remonte de la cavalerie et de l'artillerie, ainsi que de tous les services de l'armée, rend nécessaire l'intervention de l'Etat dans la production chevaline.

» Considérant que, quelles que puissent être la nature et l'importance des encouragements consacrés à la production et à l'élevage du cheval de guerre, cette industrie ne pourra se développer que si elle devient rémunératrice et même lucrative, mais que ce résultat ne saurait être atteint tant que l'Etat, qui est le premier, le plus important et le plus assuré consommateur du cheval de guerre, maintiendra à un taux inférieur à 4,000 fr. les prix d'achat des chevaux de cavalerie et des chevaux d'attelage d'artillerie. Déclare que l'amélioration et l'extension de la production chevaline doivent être poursuivies par les moyens suivants, dont il recommande l'application à la sollicitude éclairée et au patriotisme de l'Assemblée nationale et du gouvernement :

1° Augmentation immédiate des crédits inscrits chaque année au budget du ministère de la guerre (chap. XI, art. 4^{er}) pour la remonte générale, élévation des prix d'achat de chevaux de chaque catégorie, et fixation de la proportion suivant laquelle le renouvellement de l'effectif entretenu doit avoir lieu ;

2° Croissement successif et proportionné au développement de la production du nombre des étalons de choix, mis par l'Etat à la disposition des possesseurs de juments ;

3° Elévation des encouragements à l'industrie privée par des primes annuelles accordées aux étalons approuvés et classés par catégories, sans préjudice des subventions et encouragements divers déjà inscrits au chapitre VI du budget des haras. »

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois de mars :

Même direction des forces à peu près. Déclinaison plus faible. Résultante plus forte. Courants plus près de nous. Perturbations plus vives. Conséquences :

Temps mixte, plus agité qu'en février, sur la France et sur les pays limitrophes, plutôt humide que sec dans l'ensemble, tempéré, avec ciel assez souvent couvert ou brumeux. Quelques éclaircies, notamment sur le Midi, avec gelées blanches (première quinzaine et vers la fin du mois). Giboulée, neige sur les points culminants, crues d'eau (deuxième quinzaine), gros temps sur mer. La première quinzaine sera préférable à la seconde. « Retarder la taille des vignes et des arbres fruitiers le plus possible. »

Dépression barométrique avec vent, pluie, giboulées ou neiges, suivant les contrées ou l'altitude.

Variétés.

LA POPULATION DE LA FRANCE.

Le dénombrement de la population de 1872 vient d'être terminé. C'est le premier document de cette nature qui paraisse depuis l'Empire. Les événements de 1870 d'abord, ceux de 1871 ensuite, ont retardé ces intéressants travaux. Des documents laborieusement amassés ont été brûlés ou dispersés par les communards, et aux retards forcément subis est venue s'ajouter la nécessité de nouvelles recherches.

Des documents de cette nature sont toujours très-intéressants à étudier ; mais l'intérêt qu'ils présentent s'accroît incontestablement quand on les compare aux documents qui les ont précédés, puisqu'ils sont le rapport mathématique entre deux époques.

En étudiant la *Statistique de 1872*, nous prendrons pour base la *Statistique de 1866*. Cette année, en effet, marque l'instant où la France était à son point culminant de prospérité intérieure.

Nous comparerons donc, dit la *Patrie*, ces deux époques, et le lecteur pourra, en voyant des chiffres authentiques et par conséquent indiscutables, apprécier et la situation d'aujourd'hui et la situation d'autrefois :

En 1866, la population de la France se composait de 38,037,64 habitants.

En 1872, la population de la France se compose de 36,402,921 habitants.

La France a donc perdu 1,634,723 habitants.

La statistique des Français enlevés de vive force à la France est douloureuse à relever. Voici, en effet, les chiffres que nous trouvons dans les documents officiels :

1866.

37,548 communes, représentant 54 millions 305,444 hectares, occupés par 38 millions 67,921 habitants.

1872.

En moins : 1,689 communes ; 1,447,466 hectares ; 1,597,228 habitants.

Perte en pécuniaire, en évaluant à 3,000 fr. seulement la valeur de l'hectare, 4 milliards 342 millions 398,000 fr.

La population actuelle de la France se décompose ainsi : dans les villes, 21,865,625 individus ; dans les campagnes, 13,447,320.

La diminution de la population s'évalue à 5/47 : le relevé en est douloureux à lire. 13 départements seulement ont reçu un accroissement notable. Le département du Nord s'est accru de 50,000 habitants, celui de la Seine de 55,000 et celui de la Loire de 41,000.

L'augmentation dans les dix autres départements varie de 400 à 1,500 habitants ; elle atteint rarement 3,000.

La diminution atteint des proportions bien autrement importantes : tous les autres départements ont subi des pertes de plusieurs milliers d'habitants.

Nous avons d'abord à inscrire : Bas-Rhin, perte de 579,000 habitants ; le Haut-Rhin, 470,000 ; la Meurthe et la Moselle, 500 mille.

Viennent ensuite : la Manche, 29,000 ; la Dordogne, 22,000 ; le Finistère, 17,000 ; les Vosges, 25,000 ; les pertes des autres départements varient de 10 à 48,000 ; un nombre restreint ne compte que 3,000 habitants en moins.

La France ne compte plus actuellement que 68 habitants par kilomètre carré ; en 1866, elle en comptait 70.

Le nombre des ménages est de 9,525,000 ; en 1866, il était de 9,997,000.

Le nombre des maisons, qui était de 7 millions 811,549, est tombé à 7,704,943.

La population au point de vue des sexes se décomposait comme il suit au commencement de l'année 1871 :

Garçons,	5,875,089
Filles,	3,755,367
Hommes mariés,	7,344,519
Femmes mariées,	7,316,730
Veufs,	4,007,536
Veuves,	1,958,912

13 millions de ces individus ne savent ni lire ni écrire ; 3 millions 780,000 ne savent que lire, et 48 millions 682,749 savent lire et écrire.

35 millions sont catholiques, 580,000 sont protestants et 49,000 israélites.

La perte de l'Alsace-Lorraine nous a enlevé un nombre considérable de protestants et d'israélites.

Nous arrivons maintenant à la partie la plus intéressante de cette étude, le dénombrement des quatre groupes sociaux : patrons ou chefs de famille, employés, ouvriers et journaliers, décomposés en groupes professionnels.

Nous relevons les chiffres suivants : 13 millions et demi de patrons entretiennent leur famille, qui se compose de 49 millions d'individus et font vivre 2 millions de domestiques.

C'est l'agriculture qui fournit le chiffre le plus élevé : six millions de patrons ou chefs de famille ; famille onze millions ; domestiques 4,232,035.

Le clergé donne le chiffre le moins haut : 154,000 prêtres, dont la famille, soutenue par eux, compte 74,000 individus, font vivre 5,000 domestiques.

Les professions libérales sont exercées par 207 mille chefs de famille, qui entretiennent 234 mille personnes et occupent 65 mille domestiques.

Les gens sans aveu sont au nombre de 498 mille.

Les infirmes se chiffrent comme il suit : 25,000 fous et 28,000 folles ; 20,000 idiots et crétins, et 15,000 idiots et crétines ; 2,800 crétins et goitreux, et 3,000 crétines et goitreuses ; 40,000 goitreux et 20,000 goitreuses ; 18,000 individus aveugles et 13,000 femmes aveugles ; 13,000 sourds-muets et 10,000 sourdes-muettes.

Les animaux domestiques se décomposent ainsi : 3 millions de chevaux, 299,000 mulets, 451,000 ânes, 41 millions de bœufs et de veaux, 5 millions de porcs, 25 millions de brebis, moutons, bœliers et agneaux ; 2 millions de boucs, chèvres et chevreaux ; 2

millions de dindes, 3 millions d'oies, 4 millions de canards, 45 millions de poules (et poulets), 7 millions de pigeons, et enfin 2,240,744 chiens.

Au total, près de 408 millions d'animaux domestiques, c'est-à-dire trois fois plus de bêtes qu'il n'y a de gens en France.

Dernières Nouvelles.

Bayonne, 28 février.

La défaite de Moriones ne paraît pas douteuse. Toutes les tentatives faites pour percer les lignes carlistes ont échoué.

La tempête a obligé jeudi la flotte à retourner à Saint-Sébastien.

Le général républicain Loma a évacué Tolosa.

Madrid, 27 février.

Le maréchal Serrano est nommé président du pouvoir exécutif de la République. Le général Zabala est président du conseil.

Des carlistes sont entrés sans coup férir à Amposta qui est la clef de Tortosa.

Bayonne, 28 février, 8 h. soir.

La prise de Bilbao est considérée comme prochaine et certaine.

Don Carlos, avec son état-major, est depuis le 22 à Barracaldo, au palais de las Cruces, afin de suivre les opérations du siège et les mouvements de Moriones.

Le bombardement de la ville a commencé ce jour-là avec une grande vigueur ; 1,500 bombes seront lancées rapidement, et les ateliers carlistes en fabriquent 400 par jour.

Moriones a été repoussé le 24 à trois reprises successives avec des pertes énormes des hauteurs de Somorostro, plateau très-élevé, de 12 kil. environ d'étendue, sillonné par les fossés immenses qu'y laisse l'extraction du minerai et hérissé de fortifications volantes.

Tous les consuls étrangers ont quitté Bilbao.

L'abandon de Tolosa par les républicains est officiel. Cette retraite a jeté un profond découragement dans leurs troupes et enthousiasmé l'armée carliste et les populations.

La province de Guipuzcoa appartient désormais tout entière aux carlistes, excepté Saint-Sébastien.

Les dépêches de l'Agence Havas corroborent parfaitement les informations reçues du camp carliste.

Pour les articles non signés : P. GODET.

CONSEILS AUX FAMILLES.

DE L'ART DE PROLONGER LA VIE.

I.

Parler et manger, c'est beaucoup ici-bas ; c'est une large part de notre existence ; nécessité de l'esprit et nécessité du corps. Peut-on écouter celui qui ne sait plus articuler les sons, ou crache au visage de son auditeur?... La vie est-elle durable, quand la nutrition ne s'opère pas convenablement?...

Cependant on fait, en général, peu de cas de ces principes, on laisse s'écrouler les poutres de l'édifice humain ; beaucoup deviennent vieux avant le temps et raccourcissent leur existence de bien des jours qu'ils auraient pu passer sur la terre. La nuit se fait au midi de leur vie ; ils se suicident et ne paraissent pas s'en douter.

II.

Vae victis... c'est le cri de celui qui est debout à celui qui tombe. Tant que l'homme reste droit sur la brèche, fort de corps et d'esprit, complet dans ses facultés, armé de tous ses moyens défensifs et offensifs, il lutte victorieux contre les obstacles qui s'opposent à la durée de son existence ; il connaît sa force, il a confiance en lui, il est plein d'assurance, de hardiesse, rien ne l'effraie ; il est complet.

Mais si l'homme perd de ses facultés, si la sublime machine se rouille et languit, si les fonctions ne s'opèrent plus que difficilement, l'imprudent propriétaire de ce corps délabré perd toute confiance dans sa force ; il a peur désormais ; les passions tristes l'assiègent ; il ne vit plus, il végète, il courbe la tête et s'affaisse sous le poids de la vie ; l'obstacle le domine ; il devient la victime de la société ; on le met à part, on détourne la tête quand il parle.

III.

Je n'ai jamais pu concevoir qu'un homme soucieux de ce qui l'entoure, voulant l'ordre dans sa maison, mettant chaque chose à sa place, laisse dans sa propre maison son corps, les organes en désordre, incomplets et fonctionnant à peine. Ce désaccord dans l'esprit d'un même individu ne touche-t-il pas à la folie?...

Chose étrange ! l'homme amasse de l'or en profusion, comme s'il devait vivre des siècles ; il entasse des vivres pour deux cents ans d'existence ; il ne possède jamais assez ; et pourtant il néglige sa santé!...

D'un côté, il raccourcit, par insouciance, le nombre des années qu'il pouvait passer ici-bas ; d'un autre côté, il augmente ses moyens d'existence... N'est-ce donc pas folie et ne vaudrait-il pas mieux amasser moins d'or et plus de santé?...

IV.

A quoi donc servirait de naître en plein dix-neuvième siècle, au milieu des merveilles des arts, pour rejeter loin de soi les mille remèdes aux mille pertes de la vie ?

L'artiste s'est fait le rival de la nature ; il en copie les beautés, il imite ses créations, et, nouveau Prométhée, le feu divin lui manque seul pour animer ses enfantements!... Pour parler seulement de la bouche humaine, notre art parvient à rétablir la parole et la mastication qui viennent à manquer ; il redonne la beauté des dents, alors même que celles-ci n'existent plus ; il refait le sourire gracieux, il ramène la jeunesse, l'art dentaire est celui qui depuis dix ans surtout a fait le plus de progrès, puisqu'il peut lutter avec la nature... Et toutes ces merveilles seraient mises au rebut?...

V.

Sachons donc mieux nous considérer en nous-mêmes ; chaque partie de notre corps en particulier est nécessaire au jeu des fonctions en général ; ne l'oublions pas, chaque organe est une corde de cette lyre sublime qui chante la vie ; accordons la corde qui se détend, conservons l'ordre au sein des fonctions, faisons pour nous ce que nous faisons pour la maison ; négliger son bien, que ce soit au dehors ou au dedans de nous, c'est l'écroulement prochain de la fortune ou du corps humain.

VI.

Vous est-il arrivé de perdre de vue un ami pendant cinq ou six ans ? Vous l'avez connu rieur, plein de verve et d'entrain, optimiste à l'impossible ; vous le retrouvez taciturne, morose, pessimiste à l'excès, — s'il rit encore parfois, il rit gravement.

Et vous dites : comme il a vieilli ! et vous vous livrez à une foule d'hypothèses, de conjectures, pour expliquer cette vieillesse anticipée, cette hypocondrie étrange. — Perte de fortune, espérances déçues, croyances évanouies, deuil même, tout entre en jeu.

Eh ! bien, non, il n'a perdu ni bien, ni illusions, ni parents, ni amis ; il n'a perdu que ses dents.

« Donnez, » — dit le docteur Descuret, qui corrobore ainsi nos théories, « donnez un bon dentier à un vieillard mélancolique, il deviendra causeur ; ses idées plus libres, perdront la sombre tristesse que leur imprime l'embarras de les émettre, joint à la difficulté de digérer. »

VII.

Dernièrement un de ces enfants terribles à cheveux blancs, vint chez moi pour se faire extraire une racine chancelante. Je lui conseillai de faire remplacer ses dents absentes.

« — J'ai soixante-dix ans moins quelques minutes, et vous me parlez de dentiers ? »

— Assurément !

Il faut étayer la vieillesse, dit Montaigne. C'est en descendant l'escalier qu'il faut surtout prendre la rampe.

Nous affirmons qu'un bon dentier peut prolonger de plusieurs années l'existence d'un vieillard.

Mais, une vérité émise, combien de temps s'écoulera-t-il avant qu'elle soit acceptée ? N'a-t-elle pas à lutter contre la défiance, le préjugé, la routine, l'ignorance, la sottise ?

L'alimentation, première condition de la vie, ne peut se faire qu'au moyen des dents et de l'estomac ; aussi, a-t-on appelé les dents le moulin de la vie et l'estomac le laboratoire de la santé. Les personnes qui s'obstinent à répudier les dents artificielles se condamnent donc à passer à côté de la santé.

ACHILLE.

